

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 06/02/2023  
et publié ou notifié  
le 06/02/2023

## COMMUNE D'AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 03 février 2023

Date de la convocation: 26/01/2023

**Membres en exercice : 10**

*L'an deux mille vingt-trois et le trois février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT*

**Présents : 9**

**Présents :** Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Angélique LETORT, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Sofie AUBLIN, Chantal HENNEQUIN, Marie-France MURAT

**Votants : 9**

**Pour : 7**

**Représentés :**

**Contre : 1**

**Excusés :**

**Abstentions : 0**

**Absents :** Aymeric FOURRIER

**Blanc : 1**

**Secrétaire de séance :** Marie-France MURAT

### Objet: Election du 2ème Adjoint au Maire - 2023\_01

Suite à la démission du 2ème Adjoint au Maire et conseiller municipal, Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il faut élire un nouveau adjoint au Maire.

*Vu l'article L2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose :*

*« Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les adjoints sont élus dans les conditions fixées à l'article L. 2122-7.*

*Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un nouvel adjoint, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant. »*

*Vu la délibération n° 2020 – 17 relative à la détermination du nombre des adjoints ;*

Il est procédé à l'élection du 2ème adjoint au Maire

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide

D'élire le 2ème adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

*Candidat(e) déclaré(e) : Madame Chantal BESANÇON*

1ER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 1

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 8

Majorité absolue des suffrages exprimés : 5

A obtenu: 7 OUI, 1 NON,

Est élue: Madame Chantal BESANÇON, 2ème adjointe au Maire de la commune d'Aisy sur Armançon

*La secrétaire de séance*  
*Murat Marie-France*  




Le Maire,  
Olivier MURAT

